

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito 18

NUMÉRO



L'automne arrive, la saison estivale s'achève, certains de nos commerces envisagent déjà la phase hibernation, les vendanges sont terminées, les feuilles vont commencer leur migration vers le baset nous retrouvons la quiétude dans notre village.

L'actualité du moment nous présente beaucoup de mécontentements, certains légitimes et d'autres par habitude bien française. Elle nous présente aussi un monde en perpétuelle mutation dans lequel il est difficile de se positionner lorsque qu'on l'observe depuis la seule lorgnette Aiguèzoise. Chez nous point de gros problèmes de sécurité et de violences, de problèmes d'intégration, de nuisances insupportables.... chez nous très souvent des problèmes qui n'en sont pas réellement, qui sont notre quotidien, qui peuvent majoritairement être traités simplement.

Si nous avons la santé, encore une fois, prenons conscience de notre chance et même si tout n'est pas rose, sachons en profiter.

Cette note positive pour évoquer l'esprit avec lequel la municipalité aborde cette rentrée : FAIRE POUR et AVEC.

Faire pour notre village et les Aiguèzois, en intégrant au mieux les souhaits de la majorité,

Avec les possibilités financières de la commune et les idées de tous.

Un exercice qui n'est pas simple mais que nous tentons au quotidien de réussir.

Le procès-verbal du dernier conseil fait état des pistes de réflexion et des axes de travail de la mairie. Nous sommes à votre écoute — pour être entendus n'hésitez pas à vous exprimer.

Dans les semaines à venir, nous aurons de nouvelles occasions de nous réunir. Le 22 octobre nous célébrerons la courge dans tous ses états et sous toutes ses formes — le 4 novembre une castagnade sera en soirée associée aux jeux de veillées — le 4 décembre lors du traditionnel marché nous fêterons Noël avec un temps d'avance.

De bons moments en perspective, de bonnes occasions de renforcer les liens qui unissent les Aiguèzois.

Bon automne à tous.

 Aiguèzolemment votre



La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal

Conseil du 21 JUIN 2017



Procès-verbal DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017 à 20h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 20 septembre 2017 sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Aude COSTA, Alain COSTE, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE.

Procuration : néant

Absent : Roland VINCENT.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD

La séance est ouverte à 20h00.

En l'absence de remarques, le PV du conseil du mois de juin est validé à l'unanimité.

1- Porter à connaissance de courriers de la Préfecture :

-Le maire présente le courrier émanant de la préfecture par lequel le directeur départemental des finances publiques attire l'attention sur le niveau d'endettement de la commune, la vigilance à avoir et les mesures à envisager (augmentations des différentes taxes locales). Le maire souligne l'attention permanente qui est portée à la gestion des finances municipales et la conscience qu'aucun projet d'envergure (même moyenne) ne pourra être envisagé avant que la situation ne soit améliorée (cf. tableau présenté dans le bulletin municipal n°15 d'avril 2017).

-Une autorisation d'urbanisme concernant un permis d'aménager pour 6 emplacements au camping des cigales fait l'objet d'une demande de retrait par les services préfectoraux. Le maire, après avoir une nouvelle fois étudié le dossier, décide de maintenir sa position et l'accord précédemment donné. Cette décision a été transmise, la mairie reste en attente de réponse et/ou décision.

2- Bilan de la saison estivale :

La fréquentation des parkings payants a enregistré une baisse de fréquentation liée au choix par les visiteurs du stationnement gratuit (dans les vignes et l'aire du Giet). Les recettes de stationnement (15762€) ont enregistré une baisse de 3500 € par rapport à 2016 mais restent du niveau de celles de 2014. Le salaire des 3 employés saisonniers (10906€) a été pris sur ces recettes.

Le point information enregistre 11276 passages entre mai et août, une hausse de fréquentation significative de plus de 2000 visiteurs.

De nouveaux commerces (cabinet de curiosités, galerie, coutellerie) ont permis de renforcer l'offre existante. Les droits d'occupation de l'espace public ont été globalement satisfaisants même si des aménagements et ajustements sont à envisager pour la saison prochaine (objets d'une réunion avec les commerçants en début d'année 2018).

Les aires de stationnement réservées aux résidents ont été assez bien respectées donnant satisfaction à la majorité. Notre garde a été amené à dresser 127 contraventions dont la majorité pour non-respect des règles de stationnement.

Les animations proposées (repas tirés du sac, contes, concours de pétanque) correspondent à l'attente de tous (résidents comme visiteurs).

Le village n'a pas eu à souffrir de trop de nuisances durant l'été même si quelques actes de délinquance ont été enregistrés sur nos parkings et si la propreté de l'aire naturelle du Giet reste à solutionner.

Le bilan de la saison estivale peut donc être considéré comme étant satisfaisant mais il faut rester inventif pour améliorer la prochaine, nos conditions et notre cadre de vie.



3- Avis sur le passage en zone d'agglomération du hameau de la blanchisserie : le maire demande l'avis du conseil pour le classement du secteur de la blanchisserie en zone agglomérée. Ce classement permettrait d'améliorer la sécurité en autorisant de limiter la vitesse et d'installer des passages piétons dans une zone très fréquentée (Restaurant le Drillo, SwingRoller, campings des Cigales et Allemands, Boulangerie, nouveaux commerces ...). Il permettrait également d'intégrer l'aménagement de l'espace que la commune a demandé au département de lui céder.

Les modalités de ce transfert restent attachées aux conditions d'entretien de la chaussée et de mise en place de la signalétique (horizontale et verticale) évoquée par l'unité territoriale.

Le conseil émet un avis favorable pour cette étude et émettra une décision définitive lorsque tous les éléments auront été réunis.

4-Chantiers d'utilité sociale 2018 :

Sur proposition de Patrick Lefrançois les travaux suivants seront demandés : rejointement des murs intérieurs du « garage » de l'école libre, entretien des abords de la rivière et de l'aire naturelle avant la saison estivale. Pour mémoire : la commune paie les seules fournitures pour ce type de travaux.

5-Délibération pour actualisation du schéma directeur de distribution de l'eau potable : Le conseil délibère et décide de valider l'inscription de cette opération au programme d'action du contrat de rivière Ardèche pour la période 2017-2019,

6-Délibération pour actualisation du schéma directeur de l'assainissement : Le conseil délibère et décide de valider l'inscription de cette opération au programme d'action du contrat de rivière Ardèche pour la période 2017-2019,

7-Renouvellement Bail de location hangar 1 Blanchisserie (Mlle SHAHAM) : renouvellement validé par tacite reconduction après accord du conseil.

8-Réflexion sur l'emploi et le fonctionnement de l'aire de stationnement du Giet : cette réflexion sera intégrée à une réunion d'occupation et de gestion des espaces de stationnement qui est à programmer.

9-Action en cours :

Renégociation des crédits de la commune : sera faite au plus tôt, après réception des conditions de reprise des crédits SIVOM – en cours.

Étanchéité du puits de captage de la blanchisserie : opération réalisée avec un minimum de dépense (récupération d'anciennes buses....),

10-Réflexion sur l'opportunité d'une aide en faveur du sinistre des caraïbes (Saint Martin et Saint Barthélémy) : le conseil pense que ce type d'aide relève du niveau national et/ou de la volonté individuelle. Les petites collectivités n'ont pas les moyens et ne peuvent se permettre de répondre à toutes les attentes.

Points divers :

Le conseil accepte la prise de délibération pour l'attribution d'une subvention de 400 € au profit de l'association C.M is For Magic qui a organisé les spectacles de contes durant la période estivale. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire présente l'emplacement de la coupe affouagère 2018 sur le chemin de Gantière (Nord de la citerne d'Aiguèze). Les modalités seront présentées ultérieurement.

Il est demandé que le taux appliqué à la taxe d'habitation des résidences secondaires soit évoqué au prochain conseil pour éventuellement être intégré au budget 2018.

Pour faire face aux problèmes d'insalubrité, il est demandé le lancement d'une nouvelle campagne de capture et de traitement des chats errants. Cette demande sera réalisée dans le cadre de la convention avec l'association 30 millions d'amis pour minorer l'engagement financier de la commune. L'effort de capture des chats (de l'ordre de 25 en 2017) pour placement doit être poursuivi. L'interdiction de nourrissage par les particuliers intervenant hors associations est rappelée.

La séance est clôturée à 22h00.

A Aiguèze, le 25 septembre 2017.

Le maire

Alain Chenivresse



La vie municipale

Au quotidien



Visite



Le président du conseil départemental est venu en visite dans la commune. Il était accompagné des conseillers départementaux Carole Bergeri et Christophe Serre, de directeurs de services et de la presse.

Cette visite entraine dans le cadre du développement économique du département et la préparation des réunions de territoire (qui a eu lieu le 19 septembre à Pont Saint Esprit).



Le parc d'animations SwingRoller concourt à améliorer l'offre en divertissements proposés aux visiteurs et au développement touristique de la commune, du secteur et du département.

Eric Nicolle a su, avec la passion qui anime un chef d'entreprise et un créateur, présenter ses produits et réalisations. Il a mis en exergue le développement de son activité dont la surface a doublé en 2017, montrer les nouveaux circuits dédiés aux engins de type hoverboard ou gyropode.

Autant de présentations qui ont montré que ce parc s'intègre parfaitement dans la volonté de dynamisme que la commune souhaite insuffler à ce quartier.



Et La vie extra municipale

LUSSAN PBVF



Le samedi 16 septembre, le village de LUSSAN est devenu officiellement le 4^e village gardois à rejoindre le prestigieux cercle des plus beaux villages de France.

Les maires des communes labellisées du département ont naturellement été invités à cette manifestation et à la signature d'adhésion à l'association.

Dès 14h30, l'association a été présentée aux habitants de Lussan qui ont pu échanger et s'informer

sur les avantages d'une telle adhésion,

A 16h30, une visite a permis à tous de découvrir les atouts qui ont amené à la labellisation du village,

A 17h30, la charte liant la commune et l'association a été signée à l'issue des discours de M. François maire de Lussan, Mme la députée Chapelier, des conseillers départementaux, de M. Verdier et de M. Chabert président des PBVF et du conseil départemental du Vaucluse.

Le verre de l'amitié a été échangé pendant le cocktail de clôture, un moment d'échanges important pour tous.

Mme Carole Bergeri conseillère départementale et Alain Chenivresse représentaient le territoire.



La vie municipale

Au quotidien

Publicité du village



Les commerçants ont encore œuvré pour la promotion du village.

Après la sortie du guide de visite en 2015, édité pour plusieurs années, la signalétique invitant à visiter le village a été travaillée. Pas moins de 7 panneaux souhaitant la bienvenue ou remerciant de la visite ont été installés.

Une belle initiative pour promouvoir le village et ses commerces.

Une belle initiative qui renforce les actions de promotion "de notre secteur" menées par le département et l'agglomération (et dont nous laissons seuls juges les socio-professionnels).

Une belle initiative qui complète également les actions menées lors des manifestations et notamment la Fête de la Musique.

Un dicton cité par l'un des commerçants est mis en pratique : "Aide toi et le Ciel t'aidera".

Même si la promotion du village et les nombreux visiteurs qui sillonnent les rues permettent la vie de nos commerces, cette dynamique profite aussi à l'ensemble en développant la vie économique et sociale, la vie au village.

Merci donc aux commerçants pour ce nouvel engagement au service de votre village.

Quelques photos des installations ; du bel ouvrage.

Changement de fréquence TV (**Nouveau Rappel**)

Information aux téléspectateurs,

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD). Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile pour améliorer la connectivité des territoires.

Pour réaliser cette transition, des réaménagements de fréquences de la TNT sont nécessaires.

Sur notre territoire, le déploiement du nouveau plan de fréquences de la TNT se déroulera dans la nuit du 2 au 3 octobre 2017.

Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau auront à procéder à une recherche de chaînes pour récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette opération est facile à réaliser à partir de la télécommande.



La vie municipale

Au quotidien



Emplois d'été

Nous remercions nos 3 renforts pour la qualité du service rendu à Aiguèze et le travail accompli pendant ces 2 mois et leur souhaitons plein de réussite pour l'année universitaire 2018 qui débute .



Travaux sur l'eau



Le puits de captage qui alimente notre château d'eau est situé à la Blanchisserie, au sud du pont de Saint Martin.

Des travaux ont été engagés en 2014 pour remplacer les pompes qui montraient des signes de faiblesse. Le périmètre immédiat du puits, zone protégée, est régulièrement entretenu pour permettre une surveillance permanente de l'ouvrage et éviter que la végétation le dégrade.

Le temps faisant son œuvre et l'étanchéité devenant de moins en moins efficace, de nouveaux travaux ont dû être engagés.

Même si la partie sommitale de la trappe d'accès au puits est située à plus de 5 m du lit moyen de la rivière le puits est régulièrement couvert lors des crues. Ces inondations entraînent des dysfonctionnements techniques et obligent à des analyses de l'eau complémentaires à celles obligatoires. Des dépenses qui devraient être évitées par les travaux réalisés.

Ces travaux visant à rendre étanche l'installation ont porté sur la rénovation de la surface du bâti et la mise en place de buses (2x3) pour rehausser les trappes d'accès. Ils ont été réalisés par nos employés municipaux et l'entreprise Palpacuer sous la houlette de Patrick Lefrançois.

Ils ont également été réalisés avant les périodes des pluies automnales que nous espérons voir arriver au plus tôt (mais après la fin des vendanges) et les crues de l'Ardèche qui y seront associées.



La vie municipale

Au quotidien



Au feu



Une négligence qui aurait pu avoir des conséquences plus graves, qui a obligé l'intervention des pompiers et de la gendarmerie.

Les pompiers sont intervenus en fin de matinée avec un camions d'extinction des feux et un véhicule léger d'intervention. Le véhicule léger a assuré une surveillance dans le courant de l'après-midi pour éviter toute reprise de l'incendie.

La gendarmerie, qui a procédé à l'audition des témoins pour identifier le responsable du départ de feu, effectuera son travail.

Cet incendie a détruit la végétation de terrains incultes sur une surface de 2000 m2 en bordure de route au carrefour du chemin du Galinier.

Un incident qui souligne l'importance de respecter les arrêtés d'interdiction de feux pris par la préfecture en périodes à risques, et de déposer un permis de feu en mairie en dehors de ces périodes.

A noter que de nombreux incendies ont été déclenchés dans le département du Gard pendant cette période estivale particulièrement sèche. Les stigmates en sont encore visibles du côté de Vénéjan et au sommet de Roquebrune.

Soyons vigilants pour préserver nos espaces..



Respect mutuel

De vieux adages, « Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'il te fasse », « la liberté individuelle..... », qu'il faut hélas parfois rappeler.

Des particuliers nous demandent d'attirer l'attention de tous sur le respect de la propriété privée.

Ces actes passent par les non respect des panneaux interdisant l'accès à des propriétés privées, le stationnement gênant sur des terrains appartenant à autrui, le stationnement devant des garages....

Merci de vivre en bonne intelligence pour que la mairie puisse orienter ses efforts vers l'essentiel.

Ce respect mutuel passe aussi par les règles de bon voisinage (nuisances diverses à éviter, courtoisie, services rendus....).

La vie municipale

Vie locale - Animations



Concours de pétanque

Un nouveau concours de pétanque ce mardi 15 août pour une après-midi très animée au village.

En juillet et août, l'association Aiguèze Animation, et son président Jean-Christophe Bruguier ont organisé 2 concours de pétanque ouverts à tous. Des après-midi festives au cours desquelles de nombreuses équipes ont échangé carreaux et bons points (pas toujours, mais....).

Nos équipes Aiguèzoises se sont illustrées, Bruno, Jean-René et d'autres ont fait briller le blason communalmême si une équipe du grand nord (Douai) s'est imposée en juillet.

Durant ces concours, la buvette était tenue par les enseignants de l'école de Saint Julien de Peyrolas. Les bénéfices de ces manifestations, réalisées dans la bonne humeur par l'équipe enseignante....un 15 août !!!, ont été intégralement versés au profit des enfants de l'école.

Les parties se sont disputées âprement, les équipes Aiguèzoises ont tenu leur rang. Jean René et Fabrice ont réalisé l'exploit de participer brillamment à la finale. Vincent et Guillaume se sont inclinés en 1/2 devant l'équipe victorieuse composée de Jean-Pierre (le papa) et de Ingrid (la fille) venus de Douai (à noter qu'Alexis, petit-fils de Jean-Pierre, jouait avec sa grand mère et n'a été éliminé que très tard dans la consolante) - une famille de pétanqueur à n'en pas douter à laquelle nous donnons rendez-vous en 2018.



Et des spectatrices assidues,

Quiz !!!

La séparation d'Aiguèze et de Saint Martin : en quelle année ???



Réponse : 1790

Et toutes les informations sur cette séparation sur le livret édité par l'association Racines Aiguèzoises en vente au point infos et au secrétariat de la mairie.

La vie municipale

Vie locale- Animations



Concours de pétanque des Aiguèzois



La pétanque est pour Aiguèze le sport local et fait partie de l'identité culturelle et traditionnelle. Cette année, pour la quatrième fois consécutive, Aiguèze animation a organisé le dimanche 17 Septembre la "journée pétanque des Aiguèzois et amis".

Plus qu'un concours cette journée se veut être un moment de partage entre ceux qui jouent assidûment et ceux qui jouent seulement les 31 Février, un moment de convivialité avec la paella partagée à l'ombre de l'olivier et avec la fraîcheur du lavoir en concurrence directe avec la machine à bière.....

Même s'ils sont anecdotiques dans cette journée voici les résultats : Alain Chenivresse remporte l'individuelle du matin et met fin à la suprématie d'Eloïc (gagnant trois ans d'affilés) ; la doublette a vu Bruno Neboit et "Zézé" remporter la coupe.

Un moment de connivence, aussi, entre les "péquelets" et les "anciens" lors du concours des enfants le matin où tout le monde a gagné.

La municipalité remercie l'organisation, remercie également le restaurant le "Bouchon" qui a offert généreusement des pâtisseries pour régaler les boulistes.



La vie municipale

Vie locale- Animations



Histoires d'ici

Au lavoir, à l'ombre de l'olivier petits et grands sont venus entendre Cathy Barnouin conter deux histoires au goût de chèvre (pas le fromage...). La première, la plus connue : celle de blanquette et de monsieur Seguin. La deuxième : un conte purement aigüèzois que Georges aimait raconter en patois avec brio comme le rappela Cathy. Mais elle s'attela à la tâche et le fit avec talent, Georges n'aurait pas eu honte. Notons que pour l'occasion elle s'est mit à apprendre cette langue d'autrefois mais toujours aussi vivante et expressive.

Un petit moment de bonheur et de culture pour la quarantaine de personnes présentes (enfants, habitants, résidents secondaires et vacanciers). Merci à Cathy, merci à la compagnie M is for Magic et à Maëlle.



Histoires d'ailleurs

Une animation sympathiqueet différente,

Maëlle Mietton est venue au village nous proposer une animation originale autour de la légende du roi Arthur. Un moment de plaisir changeant des habitudes qui se mettent en place avec les moments télévision - jeux et

lecture. La voix de Maëlle nous a bercé tout au long des différentes épopées, le timbre et les intonations ont su tenir en haleine petits et grands pour partager les péripéties des héros de ce conte. Arthur, Guenièvre, Merlin, Lancelot, les chevaliers de la table ronde, la forêt de Brocéliande....des noms de personnages et de lieux qui rappellent plus l'histoire de la Bretagne mais auxquels sont rattachés l'imaginaire de notre enfance.



La vie municipale

Vie locale



Eau et Ardèche

Toutes les informations concernant les différentes analyses de l'eau de la rivière ont été affichées dès réception sur les panneaux d'affichage municipaux. L'eau a été de très bonne qualité tout au long de la saison.



MAIS :

"Jeudi 7 septembre dernier, une enquête a été lancée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) suite au signalement de la mort d'un chien après une promenade en bord d'Ardèche au niveau des Biordonnes à Saint Julien de Peyrolas."

Des articles ont émaillé nos quotidiens..... et engagés de nombreuses spéculations sans pour autant être étayés par des certitudes.

Une enquête a naturellement été ouverte,

Résultats de l'enquête :

Les résultats des analyses de l'eau de la rivière montrent bien la présence de cyanobactéries sur ce site, mais en quantités extrêmement faibles. La présence de "flocs" et de biofilm sur les galets a cependant été observée sur le site. Ce sont des amas de bactéries, qui ingérés par le chien pourraient être à l'origine de son décès.

Les concentrations en cyanobactéries retrouvées dans l'eau sur les plages de Saint Just d'Ardèche (Pont Cassé) et de Saint Julien de Peyrolas (Peyrolais) sont quasiment nulles (<50cellules/ml).

Conclusion de l'enquête :

La conclusion de l'ARS est que ces résultats ne remettent pas en cause les activités nautiques ou l'activité baignade sur la rivière Ardèche. La vigilance est limitée à un secteur très précis de rivière en basse Ardèche où ont été observés les "flocs".

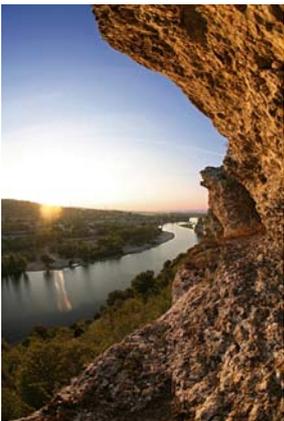
En effet, la concentration en cyanobactéries pour remettre en cause la qualité baignade doit dépasser 20 000 à 50 000 cellules/ml d'eau.

Pour mémoire, les cyanobactéries sont des organismes vivants, naturellement présents dans l'eau, et non pas des polluants chimiques. C'est la prolifération de ces bactéries, qui dans certaines conditions sécrètent des toxines, qui peut poser problème. La toxicité est bien moindre sur les hommes (fièvre, nausées, douleurs abdominales...) que sur les animaux. Le développement d'amas de ces bactéries est favorisé par les courants faibles et les fortes températures.

Conseils de gestion et de comportement :

Par mesure de précaution, l'ARS conseille :

- de privilégier la baignade sur les plages déclarées, contrôlées et surveillées.
- d'éviter les zones d'eau stagnante, notamment avec des animaux domestiques : les tenir en laisse, ne pas les laisser boire l'eau ou se baigner sur ces zones.
- dans tous les cas : ne pas boire l'eau de la rivière ou porter à la bouche du bois, des galets ou des objets ayant été immergés.
- sur des secteurs où des "flocs" illustrés ci contre seraient observés dans l'eau ou sur les galets : fermeture préventive de la baignade et de la pêche et signalement pour expertise plus poussée.



La vie municipale

Vie locale- Animations



HISTOIRES DE CLOCHERS



Dans le cadre des visites guidées, *Histoires de Clochers*, de nombreux visiteurs ont parcouru le village accompagnés par Chantal Bejuit et Nathalie Schmitt (guides conférencières professionnelles).

Les quatre visites, organisées par l'Agglomération du Gard Rhodanien et l'espace Rabelais, ont permis aux visiteurs de mieux connaître ou de découvrir l'histoire de notre village. Petites et grandes histoires, vraies ou sorties d'esprits imaginatifs ; toutes ont été évoquées pour le plus grand plaisir du public.

Le verre de l'amitié a été offert à l'issue de chacune de ces visites par les domaines Tour Paradis et Catherinette qui ont su vanter la qualité de leurs produits .



REPAS TIRES DU SAC

L'appellation repas tirés des sacs paraît plus appropriée tant il y avait de victuailles sur les tables.

A l'occasion des 2 repas, adultes et enfants ont répondu à l'invitation de la mairie pour partager un moment agréable sur la place du jeu de Paume.

En juillet, un nombre de tables bancs et chaises à la limite de la suffisance pour répondre à l'engouement déclenché par un animateur du cru : Guillaume B. qui nous a fait le plaisir de venir partager sa passion pour les animations de soirées.



Des morceaux de variété pour tous, de la musique propice à de nombreux pas de danse pour les adeptes, du divertissement qui n'écorche pas les tympans pour ceux qui préfèrent passer un moment d'échange verbal. Bref, du plaisir partagé pour toutes et tous.

En août, un peu moins de monde mais toujours la même dynamique avec Karine et Johan qui nous ont fait

Et comme toujours, une équipe de bénévoles, cheville ouvrière de toutes les réussites des bons moments, qui a mis la main à la pâte pour le seul plaisir du plus grand nombre.



La vie municipale

Vie locale- Animations



SPORT—TRIATHLON 2017

L'édition 2017 du Triathlon des Gorges de l'Ardèche a une nouvelle fois foulé les pavés de notre village et emprunté nos chemins et routes. Le niveau de chacune des courses était très relevé, nous avons pu apprécier l'aisance des premiers et encourager les suivants qui sont souvent plus méritants.

Un spectacle et une animation de qualité qui contribuent à la notoriété du secteur. Les athlètes et les accompagnateurs, les textes et images diffusés par les médias (dont canal+ sport), sont les meilleurs ambassadeurs de l'offre que nous pouvons faire à nos visiteurs. Une publicité importante, à moindre coût, et occasionnant une gêne raisonnable dans le village (même s'il faudra l'adapter pour les commerces de proximité du pont de Saint Martin).

Des podiums, placés sous le signe de la bonne humeur et du plaisir partagé par les spectateurs, pour féliciter les vainqueurs. Des remises de prix au cours desquelles le maire représentait le village d'Aiguèze dont la visite a été particulièrement appréciée par les compétiteurs (même si l'accès depuis la rivière se méritait).

Des épreuves de qualité, reconnues par la fédération de Triathlon qui a décidé d'inscrire la course longues distances au championnat de France. L'édition 2018 doit avoir lieu début juillet (5 - 6 et 7) ; le plateau déjà relevé pour l'édition 2017 devrait être exceptionnel et le spectacle au rendez-vous tant les places sur le podium seront prisées.

Un grand merci à tous les bénévoles, qui sous la houlette de Daniel Grimaud, ont œuvré pour donner une belle image de notre village et contribuer à la réussite de la manifestation.



BENEVOLES

Régulièrement nous remercions dans nos lignes les personnes qui se mettent au service des autres et du village. Une nouvelle fois nous tenons à leur exprimer notre gratitude pour leur engagement et leurs actions bénévoles.

La vie à Aiguèze

Vie locale

Ecole

Pour information :

Coût de la scolarisation de nos enfants à l'école publique de Saint Julien de Peyrolas :



Une convention concernant l'accueil des enfants d'âge scolaire résidant à AIGUEZE dans l'école publique de Saint Julien de Peyrolas a été signée le 13 Mai 2015 entre la commune d'AIGUEZE et celle de Saint Julien de Peyrolas. Cette convention a pour objet de régir les rapports entre les deux communes concernant les règles de répartition des dépenses de fonctionnement liées à l'accueil d'un enfant d'AIGUEZE dans l'école maternelle ou l'école élémentaire publique de Saint Julien de Peyrolas.

Cette convention décompose ces dépenses de fonctionnement en dépenses de participation obligatoire et en dépenses de participation facultative. Elle prévoit une réévaluation annuelle de la participation financière obligatoire sur la base de l'indice moyen annuel des prix à la consommation (ensemble des ménages France entière hors tabac) de l'année n-1, soit 126.36 en Septembre 2016 pour un indice de référence à 125.92 (Septembre 2015). Le réajustement de la participation facultative est issu de l'analyse du Compte Administratif.

Une réunion intercommunale a été organisée le 29 Août dernier conformément aux dispositions prévues à l'article 4.5 de la convention.

Cette réunion a permis aux Parties présentes de valider l'effectif d'enfants soumis à facturation, ainsi que les tarifs applicables au titre de l'année scolaire écoulée 2016/2017, à savoir :

participation financière obligatoire:

- pour un enfant en maternelle : 1384.43 €/enfant,
- pour un enfant en classe élémentaire : 449.72 €/enfant,
- pour l'accompagnement en car : 113.77 €/enfant quel que soit son âge.

participation facultative :

- pour la cantine : 827.85 €/enfant et par année,
- pour la garderie : sans objet en 2016/2017 suite à l'octroi de subventions régionales,
- pour les nouvelles activités périscolaires (NAP) : 98.20 €/enfant et par année scolaire.



Coût année scolaire 2016/2017 : 22 274,11 €

Répartis en :

Maternelle 6922,15 €, Primaire 3372,90 €, Cantine 9934,20 €, Nap 736,5 €, Accompagnement transport scolaire 1308,36 €

Suite aux modifications apportées par le gouvernement et possibilités offertes aux communes, les NAP sont maintenues pour cette année scolaire 2017-2018, elles devraient être arrêtées pour l'année 2018-2019.

Cette année scolaire, 13 enfants sont scolarisés à l'école de Saint Julien de Peyrolas, 5 en maternelle, 8 en classes élémentaires.



La vie municipale

Vie locale



STREET 'ART



Pour la deuxième édition de l'exposition d'art de rue organisée place de l'hôpital, les enfants avaient soigné l'accueil de leurs invités.

Les portails de la place, faisant office de présentoirs, étaient ornés par les œuvres réalisés pour l'occasion. Le thème retenu pour cet accrochage était lié à la nature, à notre rivière et aux activités qui y sont associées.

Un apéritif dinatoire, préparé aussi par les enfants aidés de quelques grands, a suivi le discours chaleureux de bienvenue prononcé au nom de tous par Manech.

Aiguèze,

- un village dans lequel l'art contemporain se marie avec bonheur aux richesses du patrimoine,
- un village dans lequel convivialité et partage priment,
- un village où il fait bon vivre.



Vie Associative, Solidarité

Afin d'aider l'UNAPEI 30 dans son action au profit des personnes en situation de handicap intellectuel, polyhandicap, autisme, et handicap psychique, la municipalité proposera des brioches aux habitants de la commune.

Le passage des bénévoles se fera dans la semaine du 2 au 8 octobre 2017



SimplyHomeCooked.com

Unapei 30
Essentielle pour chacun

Sous le Haut Patronage de
Monsieur le Préfet du Gard

DU 2 AU 8
OCTOBRE
2017

100%
solidarité

L'opé
brioches

Au profit des personnes en situation de handicap intellectuel,
polyhandicap, autisme, et handicap psychique

unapei30.fr/opebrioches



Association Culture, Loisirs et Patrimoine



Les membres de l'association Culture, Loisirs et Patrimoine se sont réunis le jeudi 28 septembre 2017 à 20h30 en mairie pour faire un point des activités réalisées, un bilan financier et envisager les activités futures.

En préambule, le président Louis Fricaud a tenu à remercier tous les participants et membres actifs de l'association, Michel Borgnat a remercié les sponsors qui aident financièrement ou techniquement l'association. Michael Linney, trésorier, a présenté avec clarté les comptes de l'association.

Le marché de Noël 2016 et la fête du pain 2017 ont été l'objet d'une fréquentation très satisfaisante, un équilibre financier positif permet d'envisager avec

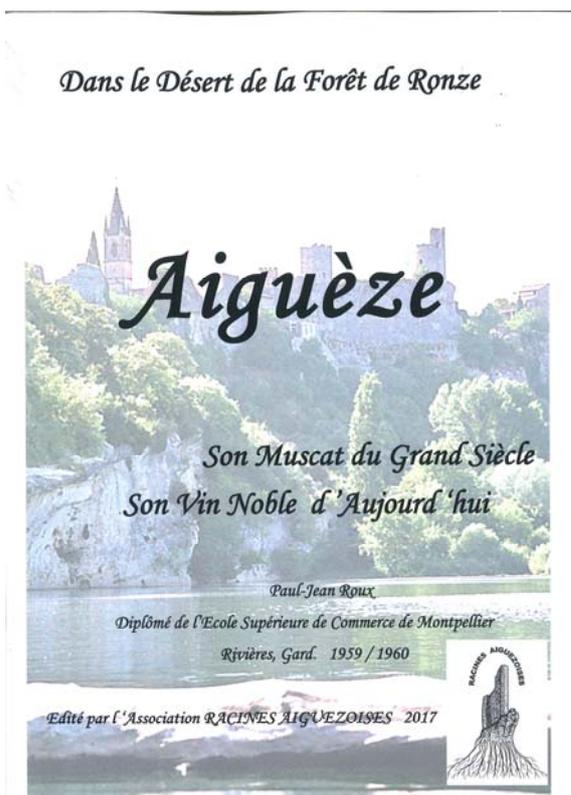
sérénité de nouvelles manifestations.

La prochaine réunion de l'association aura lieu le jeudi 16 novembre en mairie et portera sur l'organisation du marché de Noël organisé conjointement avec la mairie.

Une réunion spécifique sera organisée pour décider d'éventuels travaux sur le patrimoine.



Associations / Racines Aiguèzoises—Edition



L'association Racines Aiguèzoises vient d'éditer un livret retraçant l'histoire de notre village.

Cette édition qui s'appuie sur les travaux réalisés antérieurement par l'abbé ROUX a été réalisée grâce aux membres de l'association qui ont illustré l'ouvrage de photographie anciennes et contemporaines, assuré la mise en page, les commentaires et autres précisions historiques.

Un ouvrage de chevet pour mieux connaître notre histoire et mieux comprendre l'attachement que les Aiguèzois ont pour leur village.

Cet ouvrage est en vente au point information et au secrétariat de la mairie au prix de 10 €.



La vie municipale

Associations, Patrimoine



Associations



Lors de la fête des bénévoles de l'Ardéchoise du samedi 2 septembre au lac de Devesset, le palmarès des villages animés et décorés a été dévoilé.

Aiguèze a reçu le 2ème prix ans la catégorie « les gorges—la méridionale » et un chèque de 250 € a été attribué. Cette somme servira naturellement à améliorer l'accueil de la prochaine édition de cette belle manifestation.

L'édition 2018 se prépare déjà, soyons au rendez-vous en épaulant Denis et Jean-Christophe.



Gymnastique et Danses

Une nouvelle année débute pour les activités physiques de performance d'entretien et de tradition.

Les cours ont repris :

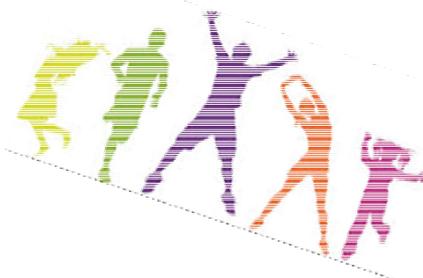
Lundi 18h30 –19h30 : Gym douce—pilates,

Mardi 18h30—19h30 : Country et danses en ligne

Jeudi :19h—20h00 Cardio abdos fessiers

Ces cours s'adressent aux hommes comme aux femmes.

Pur tous renseignements, contacter Christine 06.58.84.24.26 ou Françoise 06.51.28.57.81



La vie municipale

Associations, Patrimoine



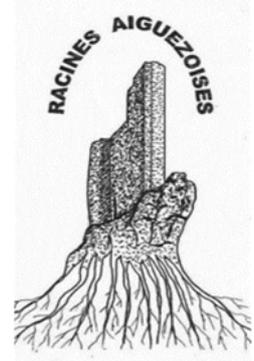
Associations / Racines Aiguèzoises

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'association "Racines Aiguèzoises" a accueilli les visiteurs de notre village sur différents sites patrimoniaux comme le clocher, les vitraux, la salle du conseil, la maison de Monseigneur Fuzet avec sa chapelle personnelle et son gisant ou encore l'ancien moulin à huile.

Plus de 550 personnes ont été accueillies avec le sourire pour découvrir et partager nos lieux insolites et les connaissances permettant de connaître certains "secrets" de notre histoire...

Merci aux organisateurs et aux bénévoles.

Chapelle Fuzet	588 visiteurs	223 samedi	365 dimanche
Moulin	346	146	200
Salle J d' ARC	370	125	245
Clocher	151	66	85
Mairie	164	56	108



Editions

"Tient ce que sensuit"

Une séance de dédicace, qui s'est tenue en salle de mairie à Laval Saint Roman, à l'occasion de la sortie du livre réalisé par Didier VENTAJOL " Lou Récataïre".

Après de nombreuses recherches sur Aiguèze, dans les archives et les nombreux ouvrages, ayant donné lieu à de multiples articles documents d'information et livre, Didier s'est intéressé à un village proche géographiquement et historiquement : **Laval Saint Roman**.

Son Travail nous présent un aperçu historique de la commune, l'étude de son compoix.

Un travail qui nous permet de mieux connaître la vie à une époque pourtant pas si lointaine, de mieux comprendre l'attachement à une terre ingrate mais nourricière...

Un ouvrage de référence sur Laval et issu de recherches historiques,
Une vie, une passion, un attachement à nos racines que Didier sait faire partager.



La vie municipale

Nos joies,



*Marion Bertet et Bilel, les très heureux parents,
Sandra et Bruno, les "mamé et papé",
Sylvette et Michel, qui prennent aussi un grade de plus,
Ont le bonheur de vous faire part de la naissance de LINA,
le 2 août 2017 à Arles.*

*Gageons (pour une fois) que nous verrons régulièrement cette petite Arlésienne
en visite dans notre village.*

*Toutes nos félicitations aux parents,
Santé bonheur à la demoiselle.*



*Petit Louis est né a la clinique Belledone à Saint Martin d'Hères, le 7
septembre 2017 à 11h45, fort de ses 2,820 kilos et de ses 46 cm, il fait le
plus grand bonheur de ses parents et de sa petite sœur Louane.*

*Très naturellement mamy Yvette Grimaud est au comble, Daniel heu-
reux pour tous....même happy (un nom prédestiné !!!) en remue la
queue.*

*Longue vie de bonheur à ce petit bout de chou et vives félicitations
aux heureux parents.*

*En mairie, ce mardi 29 août 2017 à 11h00, nous avons eu le plaisir d'unir par les liens du
mariage Lucie Guerrini et Martial Cuinet.*

*Lucie et Martial, qui ont en commun la passion des chevaux se sont installés avec Léandra
au hameau de la roquette.*

*Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ce jeune couple et de nombreuses balades
équestres dans notre campagne.*





Aiguèze

Concours

Jeux

Ambiance
assurée
dès 10h

Fête de la Courge

Dimanche 22 octobre

Renseignements
04 66 82 14 77 - 06 81 84 96 48
« Les sourceaux intellos »

15h :
Défilé d'Halloween
dans le village

Concours de déguisements
les plus insolites,
rigolos, ...

Pesée de course

Toute la journée
Marché
artisanal,
potager et
gourmand
du terroir

Buvette/Repas sur place
Assiette charcuterie / soupe / dessert



CASTAGNADE et JEUX

Le samedi 4 novembre 20 H00

SALLE DE L'ÉCOLE



Le dimanche 3 DECEMBRE 2017